

SUR LE TERRAIN :

- avec les élus
- avec mes concitoyens
- en soirée débat thématique
- en meeting

EN DIRECT
DE LA
CIRCONSCRIPTION

5



■ En lien avec les élus de la circonscription

A l'issue des élections municipales, j'ai pris l'initiative de réunir l'ensemble des Maires de la circonscription pour donner une cohésion aux actions entreprises dans la circonscription.

Nous avons identifié ensemble un certain nombre d'enjeux communs au territoire : Les déplacements, le développement économique et le commerce de proximité, l'inflation normative, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, le déploiement du haut débit, et enfin le parcours local ou d'accession à la propriété qui devient de plus en plus inaccessible. Ces différents sujets feront rapidement l'objet d'actions ciblées communes.



■ Avec mes concitoyens

Les permanences mensuelles, les manifestations dans nos villes et villages, les inaugurations ou autres moments festifs, sont autant d'occasions de rencontre et d'échanges précieux. Il est capital de valoriser l'action associative si riche dans la 4^{ème} circonscription, et également les efforts d'investissement réalisés par les communes. Les équipements et les services mis en place, contribuent à rendre notre agglomération attractive. Strasbourg et son agglomération continuent d'attirer de nouveaux habitants, c'est essentiel ; comme il est essentiel de travailler à l'accessibilité et à la qualité de vie dans toutes les communes de la future métropole.

■ Soirée-débat thématique

Au moment de la discussion du texte sur les retraites, Comme j'avais pu le faire lors du débat consacré au « mariage pour tous », j'ai organisé un temps d'explications sur ce thème dont l'enjeu est majeur. Le texte finalement adopté n'a engagé aucune des réformes pourtant nécessaires à la sauvegarde du système de retraite et je suis certaine que nous aurons à rediscuter très prochainement de ce sujet.



■ Pour une construction européenne et une relation franco-allemande approfondie

Avec nos collègues allemands, députés du Bundestag, nous sommes régulièrement en contact afin de donner un sens concret à l'approfondissement du lien franco-allemand moteur de la construction européenne.

J'ai soutenu Anne Sander notre candidate alsacienne aux élections européennes, pour qu'à la suite de Joseph Daul, elle porte les valeurs d'une des régions les plus européennes de France !



■ Démission du Conseil Régional d'Alsace



Alors que la loi sur le cumul des mandats me faisait obligation, à compter de 2017, de démissionner de l'un d'eux, j'ai fait le choix dès cette année de démissionner de celui de

Conseillère régionale d'Alsace. Ces 10 années ont été passionnantes, dans l'équipe d'Adrien Zeller, puis de Philippe Richert, j'étais en charge de l'innovation et de la recherche, à un moment où la réforme de l'enseignement supérieur, a permis de concentrer d'importants moyens sur des secteurs stratégiques, comme la recherche dans le domaine de la santé par exemple. Notre Région dispose, avec l'Université de Strasbourg et avec celle de Mulhouse d'atouts incomparables pour que les entreprises locales et internationales soient ici à la source de tous les savoirs, et puissent innover en bénéficiant d'un véritable service public régional, bien organisé pour faciliter l'accès à l'ensemble des champs scientifiques présents en Alsace.

www.sophie-rohfritsch.fr

Accéder au site :



www.facebook.com/sophie.rohfritsch

UNE ÉQUIPE À
VOTRE ÉCOUTE

6



■ Permanence parlementaire en circonscription

7, rue du Château 67380 Lingolsheim

Tél. : 03 88 10 31 40

Fax : 03 88 10 31 44



Les permanences parlementaires se tiennent tous les premiers jeudis du mois.

■ Nicole Matter

@nmatter@lingolsheim.fr

Secrétaire parlementaire, assure la gestion de l'agenda, l'accueil et le secrétariat du cabinet et organise réunions, manifestations et déplacements.

■ Olivier Eckert

@oeckert@lingolsheim.fr

Attaché parlementaire, en charge notamment des relations avec la presse et des questions politiques de la circonscription et à l'Assemblée.

NICOLE MATTER



OLIVIER ECKERT



MARIELLA CERIANI



■ Permanence parlementaire à Paris

126, rue de l'Université 75355 Paris 07 SP - Assemblée Nationale -

Tél. : 01 40 63 72 14

Fax : 01 40 63 78 52

■ Mariella Ceriani

@srohfritsch@assemblee-nationale.fr

Attachée parlementaire. En charge du suivi des dossiers législatifs (révisions d'amendements, questions...) veille parlementaire, accueil et organisation des visites de l'Assemblée Nationale.

Sophie Rohfritsch

La Lettre de votre députée

Députée de la 4^e circonscription du Bas-Rhin

Juin 2014

Après deux ans de mandat, et pour compléter mes autres publications, je vous propose cette deuxième lettre bilan

Présente sur le terrain lors de manifestations locales, de permanences parlementaires, de réunions, de visites d'entreprises ou d'associations, je souhaite avant toute chose être efficace et disponible pour tous les habitants de la circonscription.

Les attentes sont nombreuses, et quelle qu'en soit leur nature, j'y suis d'autant plus attentive qu'en cette période de grandes difficultés économiques les situations peuvent s'aggraver rapidement, et il est impératif d'agir vite.

Mon choix est celui du pragmatisme et de l'efficacité, et mon engagement à vos côtés primordial à mes yeux.

Le travail parlementaire de l'année écoulée a été émaillé de nombreuses échéances électorales, qui l'ont rendu assez difficile. Aussi ma détermination à défendre les valeurs auxquelles je suis attachée n'a pas failli.

Il est pour moi toujours capital de rester mobilisée pour l'emploi et le développement économique, et de lutter pour que soit restaurée la compétitivité de nos entreprises.

Le tissu industriel alsacien particulièrement fragile, doit se ressourcer grâce à des savoir-faire et à l'excellence scientifique, qui seuls permettront de repositionner notre industrie sur des productions à forte valeur ajoutée.

La formation doit être assurée en conformité avec ces objectifs. Ce modèle doit être utilisé au plan national, pour bâtir des territoires forts, dont on pourrait imaginer qu'ils soient construits à partir de régions dont les limites ne seraient pas artificielles. Bien au contraire, il faut tenir compte du potentiel économique local (en se basant par exemple sur les pôles de compétitivité, l'excellence scientifique et universitaire, les coopérations transfrontalières, ...)

Si réformer est une nécessité, il faut donner du sens et de la visibilité aux territoires qui seront issus de la réforme, tout n'est pas qu'une question de taille, mais aussi de potentiel de croissance et de projet politique et social partagé.

Notre modèle de droit local régulièrement attaqué devrait, comme cela a déjà été le cas par le passé, servir de référence au niveau national, s'agissant tout particulièrement du dialogue interreligieux auquel je suis très attachée, et qui prospère en Alsace grâce au Concordat.

La visite régulière d'habitants de notre circonscription, est un vrai bonheur, car dans cette maison commune qu'est l'Assemblée Nationale, le travail du député n'est pas toujours bien connu et, de surcroît, ces visites sont une belle occasion d'échanger.

Bonne lecture et à très bientôt je l'espère !

Sophie Rohfritsch



Sommaire

EN DIRECT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



2

MON ACTION EN CHIFFRES



3

EN DIRECT DE LA CIRCONSCRIPTION : 1) MES PRIORITÉS...



4

EN DIRECT DE LA CIRCONSCRIPTION : 2) SUR LE TERRAIN...



5

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE



6



Sophie Rohfritsch

La Lettre de votre députée

Juin 2014



JE SUIS MEMBRE DE :

- la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire
- la Commission des Affaires Européennes
- et des Groupes d'Études (langues régionales, zones et travailleurs frontaliers, Commerce et artisanat, internet, protection des animaux, surendettement, jardins et paysage)

EN DIRECT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



2

■ Création de mon Groupe d'Étude sur le cheval de Ville

J'ai écrit au Président de l'Assemblée Nationale afin que ce Groupe d'Études soit constitué au plus vite et puisse commencer à se mettre rapidement au travail.

Objet :

- les obstacles réglementaires auquel se heurte la filière après la réintroduction du cheval cantonnier ;
 - organisation d'auditions afin de proposer des mesures concrètes car cette filière est susceptible de créer ou maintenir de nombreux emplois artisanaux locaux.
- Si la constitution de ce groupe n'est pas agréée, j'organiserai des auditions afin de formuler des propositions en ce sens.



■ Membre de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire, j'interviens également régulièrement dans les autres commissions permanentes

En Commission du Développement Durable, j'ai abordé de nombreux sujets qui touchent notre territoire comme la loi d'avenir pour l'agriculture dont les dispositions ne permettent pas au secteur agricole de se moderniser et d'innover ou d'alerter une nouvelle fois le Ministre de l'écologie sur le problème très préoccupant pour l'Alsace du grand hamster.

J'ai aussi évoqué la question des nouveaux bruits qui échappent à la réglementation sur la pollution sonore, avec notamment le développement du design sonore. Le bruit a de fortes influences sur la santé et doit être traité au même titre que les questions touchant à la qualité de l'air.



En Commission des Affaires Économiques, mon intervention a porté sur la possibilité pour les pôles de compétitivité d'infléchir la façon de distribuer les produits, en intégrant dans le cahier des charges des appels à projets des critères facilitant la distribution des produits en circuits courts, privilégiant ainsi les producteurs locaux. J'ai également mis en avant l'expérience du réseau alsacien de l'agroalimentaire ARIA, qui mobilise des acteurs locaux au sujet de la qualité nutritionnelle et de la détection de nouveaux marchés dans leur secteur d'activité. Ce réseau travaille actuellement sur plusieurs projets innovants, comme par exemple le jus de choucroute,

dont on tente de démontrer les qualités nutritionnelles. Ces pistes doivent permettre de développer de nouveaux produits, et du chiffre d'affaires pour les producteurs.

En Commission des Affaires Européennes, j'ai demandé au Ministre de l'intérieur sa position personnelle concernant l'article 13 de la loi de programmation militaire, qui permet désormais d'imposer une forme « d'état martial » pour accéder particulièrement grave aux libertés individuelles, et a fait l'objet d'une simple dénégation par le Ministre Manuel Valls !

J'ai aussi plaidé pour une transposition moins sévère des directives européennes : à titre d'exemple, la transposition d'une directive sur l'utilisation de tréteaux ou d'échelles, a eu pour conséquence de pénaliser les arboriculteurs français, alors que nos voisins européens avaient fait une lecture beaucoup plus souple de cette directive, dès lors beaucoup moins pénalisante pour leurs entreprises. J'ai également interrogé le nouveau secrétaire d'État aux affaires européennes au sujet du dumping fiscal et social que pratiquent certains pays européens. Malheureusement ce problème semble, tout comme de nombreuses autres questions européennes, souffrir d'un manque évident de stratégie et de volonté.

817 amendements signés

25 propositions de lois cosignées

139 questions écrites
82 présences en commission
49 interventions longues en Commission
30 interventions longues dans l'Hémicycle

5 questions orales

J'ai déposé une proposition de loi visant à lutter contre l'arrêt cardiaque par une amélioration des conditions d'utilisation des défibrillateurs

■ Commission d'Enquête sur l'exil des forces vives de France

Je viens d'être nommée dans cette commission visant à proposer une analyse chiffrée de l'exil fiscal et de l'expatriation des entreprises et des personnes physiques, analyser les conséquences économiques et politiques de ce phénomène et formuler des propositions pour rendre à la France son attractivité et son dynamisme économique. Les premières auditions viennent de commencer et c'est dans ce cadre que j'ai dénoncé le french bashing.

■ Questions écrites : à quoi ça sert ?

Elles sont adressées aux ministres dans le but d'obtenir des éclaircissements sur des points particuliers de la législation ou de faire préciser un aspect de la politique du Gouvernement. Ce dernier dispose d'un délai de deux mois pour y répondre. Les questions écrites sont publiées chaque semaine, ainsi que les réponses des ministres, au Journal Officiel. Depuis le début de la législature, mes questions ont porté sur des sujets très différents : questions écrites sur la validité de la carte d'identité, le statut des sages-femmes, l'allocation aux adultes handicapés, la liaison Saône-Rhin.

■ J'AI VOTÉ ■

CONTRE

J'ai voté contre lors du vote en application de l'article 50-1 de la Constitution relatif au Programme de stabilité des finances publiques pour les années 2014 à 2017 transmis par la France à Bruxelles dans le cadre du semestre européen. Les pistes de réductions de dépenses annoncées relèvent davantage de la logique du rabot avec le gel des prestations sociales, le gel du point d'indice des fonctionnaires, le gel des retraites que de véritables réformes de structures.

CONTRE

J'ai voté contre le projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire. Sans nier l'utilité que peut représenter certaines dispositions du texte pour les acteurs de l'ESS au quotidien, il ne faudrait pas laisser penser que ce texte est une réponse adaptée à la crise économique que traverse notre pays et à la lutte contre le chômage. Partant sans doute d'une bonne intention, ce projet de loi risque de complexifier la réglementation actuelle et d'alimenter un climat de méfiance à l'encontre des entreprises qui sont les mieux à même de créer de la croissance et de l'emploi.

CONTRE

J'ai voté contre le projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) qui risque de décourager de nombreux propriétaires et investisseurs, de bouleverser le modèle économique de la profession de l'immobilier, sans pour autant répondre à la crise du logement actuelle. Il réduit en outre considérablement les moyens des Maires en matière d'urbanisme.

CONTRE

J'ai voté contre le projet de loi organique interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur. Je pense en effet que le cumul des mandats permet aux élus d'accumuler une expérience de gestionnaire, ainsi qu'une connaissance du terrain et des problèmes locaux utiles à l'exercice du mandat de parlementaire. L'exercice d'un mandat local permet aux parlementaires d'apprécier l'impact des politiques publiques au niveau local et ainsi de mieux les évaluer.

ABSTENTION

Je me suis abstenue sur le Projet de loi relatif à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises. S'il est opportun de limiter les abus et de lutter contre la concurrence déloyale et le salariat déguisé (ce que nous avions fait en ajustant progressivement le régime de l'auto-entrepreneur), il est regrettable de jeter le discrédit sur l'ensemble des auto-entrepreneurs et mettre à mal un régime dont le succès n'est plus à démontrer. Il conviendrait au contraire d'étendre les modalités du régime de l'auto-entrepreneur à toutes les entreprises.

MON ACTION EN CHIFFRES



3

PRIORITÉ À L'EMPLOI, AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À L'INNOVATION

De nombreuses rencontres avec les acteurs économiques de la circonscription, ont ponctué cette seconde année de mandat.

Mon rôle a été celui de facilitateur pour tenter de résoudre les difficultés rencontrées.

EN DIRECT DE LA CIRCONSCRIPTION



4



■ L'innovation : l'exemple de l'entreprise NTL à Duppigheim, et de Lilly France à Fegersheim

La 4^e circonscription est riche d'entreprises de toutes tailles. Des entreprises de pointe ont réalisé au courant de l'année écoulée d'énormes investissements. Il est important d'être à leurs côtés pour stabiliser ces décisions et pour assurer une veille de nature à permettre la levée rapide de difficultés qui pourraient survenir.

Dans cette optique, j'ai interpellé le Ministre du Redressement Productif, Arnaud Montebourg, dans le cadre des négociations qui ont lieu actuellement au sujet du rachat d'Alstom.

La décision prise par l'entreprise Eli Lilly d'investir 90 millions d'euros sur le site de Fegersheim pour mettre en service une nouvelle unité de production de cartouches d'insuline témoigne de la confiance des investisseurs étrangers dans notre région.

Il est capital de conserver cette confiance et de veiller à ne pas déstabiliser les marchés concernés, notamment celui de la production de médicaments.



Les situations sous tension sont également nombreuses, et il est absolument nécessaire de rester auprès des salariés en ces moments difficiles, en faisant connaître et en soutenant leur action, comme pour Datamailing à Geispolsheim, Skiffy et Acme à Lingolsheim.

■ À la tribune de l'Assemblée Nationale, mes principales interventions pour défendre l'Alsace et nos valeurs

Respect du Concordat en Alsace et Moselle : face aux attaques réitérées contre le régime concordataire d'Alsace Moselle, j'ai interpellé le Premier Ministre afin que soit réaffirmé l'attachement de la République au Concordat.

Politique de l'État en Alsace : depuis l'arrivée d'une nouvelle majorité à l'Assemblée Nationale, l'Alsace voit l'ensemble des grands projets abandonnés par l'État alors même qu'elle contribue, malgré d'importantes difficultés économiques, de manière très

significative au produit intérieur brut national : abandon de la ligne ferroviaire à grande vitesse Rhin-Rhône, report sine die de l'écotaxe, attermolements au sujet du Grand Contournement Ouest (GCO) de Strasbourg, fermeture politique de la centrale nucléaire de Fessenheim. J'ai interpellé une nouvelle fois le Premier Ministre afin de lui rappeler le principe de l'unicité et de l'indivisibilité de la République Française et de l'équité de traitement des territoires qui la composent.

Loi de financement de la sécurité sociale : je suis intervenue dans ce débat afin de dénoncer l'absence de mesures structurelles capables de sauver notre système de protection sociale et de s'attaquer aux véritables causes du déficit. Au contraire, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2014 est un matraquage fiscal des Français : les retraités dont la revalorisation des pensions est décalée de six mois, les familles dont les prestations familiales sont recentrées. J'ai voté contre ce projet de loi.

■ LES ALSACIENS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



▲ Des femmes chefs d'entreprises le 9/10/13



▲ Le maire d'Eckbolsheim accompagné de conseillers municipaux le 15/1/2014



▲ Visite de la classe de CM2 à l'école JD Roederer du Parlement des enfants le 20 /2/2014



▲ Visite de l'Assemblée Nationale par une délégation de Wolfisheim le 20/5/2014



■ L'agriculture

Notre circonscription compte de nombreuses entreprises agricoles.

À la demande des organisations professionnelles, je suis intervenue afin que le Gouvernement prenne des mesures pour lutter contre les distorsions de concurrence entre les charges salariales françaises et allemandes. Je soutiens également la filière de la choucroute afin qu'elle bénéficie d'une appellation protégée.

Sophie Rohritsch
La Lettre de votre députée
Juin 2014